



Saison 2023/2024

Procès-verbal n°07 de la Commission des Règlements

Réunion du :	Jeudi 16 mai 2024
A :	18 h 30
Présidence :	M. Michel MONIOTTE
Présents :	Mme Sylvie SCHOUWEY MM. Robert PRICAZ et Michel RENAUD
Excusé :	M. Patrice ANTHONIOZ
Assiste :	M. Sébastien HARMAND

1. FORFAITS SIMPLES

Dossier n° 21986556

U13 Départemental 3 – Poule A : Macornay 2 – Champagnole 3 – Samedi 30 mars 2024

✓ Forfait de l'équipe de Champagnole 3

Amende : 30 € à Champagnole.

Dossier n° 21825605

U13 Départemental 3 – Poule C : Trois Monts 1 – Foucherans 2 – Samedi 30 mars 2024

✓ Forfait de l'équipe de Foucherans 2

Amende : 30 € à Foucherans.

Dossier n° 21825489

U18 Départemental 1 : GJ Porte du Jura 1 – Septmoncel 1 – Samedi 30 mars 2024

✓ Forfait de l'équipe de Septmoncel 1

Amende : 35 € à Septmoncel.

Dossier n° 21825487

U18 Départemental 2 – Poule A : Angillon 1 – Dole/Crissey 2 – Samedi 30 mars 2024

✓ Forfait de l'équipe de Dole/Crissey 2

Amende : 35 € à Dole/Crissey.

Dossier n° 21986600

Coupe de l'Amitié – 8èmes de Finale : Chapelle Voland 1 – Lons ASPTT 2 – Lundi 1^{er} avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Lons ASPTT 2

✓ Chapelle-Voland est qualifié pour le tour suivant.

Amende : 55 € à Lons ASPTT.

Dossier n° 21858921

U15 Départemental 2 – Poule A : Septmoncel 1 – Petite Montagne 1 – Samedi 6 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Petite Montagne 1

Amende : 35 € à Petite Montagne.



Dossier n° 21857409

U18 Départemental 2 – Poule A : Vaux 1 à 8 – Bresse Jura 1 – Samedi 6 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Vaux 1 à 8 (3^{ème} forfait simple)

Amende : 30 € à Vaux.

Dossier n° 21856879

Départemental 2 – Poule A : Petite Montagne 1 – Lons RC 3 – Dimanche 7 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Lons RC 3

Amende : 55 € à Lons RC.

Dossier n° 21885974

U11 – Poule G : Grandvaux 2 – Angillon/Champagnole 1 – Samedi 13 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Angillon/Champagnole 1

Amende : 30 € à Angillon.

Dossier n° 21887921

U15 Départemental 2 – Poule A : Petite Montagne 1 – Jura Lacs 2 à 8 – Samedi 13 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Jura Lacs 2 à 8

Amende : 30 € à Jura Lacs.

Dossier n° 21885853

U15 Départemental 2 – Poule C : Aiglepierre/Mt S/Vaudrey 1 – Coteaux Seille 2 à 8 – Samedi 13 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Coteaux Seille 2 à 8

Amende : 30 € à Coteaux Seille.

Dossier n° 21885835

U15 Départemental 2 – Poule D : Trois Monts 1 – Bresse Jura 2 – Dimanche 14 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Bresse Jura 2

Amende : 35 € à Bresse Jura.

Dossier n° 21885969

U18 Départemental 2 – Poule A : Angillon 1 – Petite Montagne 1 à 8 – Samedi 13 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Petite Montagne 1 à 8

Amende : 30 € à Petite Montagne.

Dossier n° 21858124

Départemental 2 Féminines à 8 – Poule A : Viry 1 - Rahon 1 – Dimanche 14 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Rahon 1

Amende : 30 € à Rahon.

Dossier n° 21859989

Départemental 2 Féminines à 8 – Poule B : Poligny/Grimont 1 – Gevry 1 – Dimanche 14 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Gevry 1

Amende : 30 € à Gevry.



Dossier n° 21885841

Départemental 5 – Poule A : Molay 2 – Courlaoux 2 – Dimanche 14 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Molay 2

Amende : 55 € à Molay.

Dossier n° 21989766

U13 Départemental 3 – Poule A : Champagnole 3 – Jura Lacs 2 – Mercredi 17 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Champagnole 3

Amende : 30 € à Champagnole. (2^{ème} forfait)

Dossier n° 21907514

U13 Départemental 3 – Poule A : Jura Sud 4 - Champagnole 3 – Samedi 20 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Champagnole 3

Amende : 30 € à Champagnole. (3^{ème} forfait)

Dossier n° 21907534

U13 Départemental 3 – Poule B : Bresse Jura 3 – GJ Porte Jura 2 – Samedi 20 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Bresse Jura 3

Amende : 30 € à Bresse Jura.

Dossier n° 21907520

U15 Départemental 2 – Poule D : Dole/Crissey 1 - Bresse Jura 2 – Samedi 20 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Bresse Jura 2

Amende : 35 € à Bresse Jura.

Dossier n° 21889362

Départemental 4 – Poule A : St Claude 2 – Pleure 2 – Dimanche 21 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Pleure 2

Amende : 55 € à Pleure.

Dossier n° 21907533

Départemental 5 – Poule A : Perrigny 1 - Molay 2 – Samedi 20 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Molay 2 (2^{ème} forfait)

Amende : 55 € à Molay.

Dossier n° 21907523

Départemental 5 – Poule C : La Joux 3 à 8 – Petite Montagne 3 à 8 – Dimanche 21 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Petite Montagne 3 à 8 (2^{ème} forfait)

Amende : 30 € à Petite Montagne.

Dossier n° 21986785

U13 Départemental 3 – Poule A : Crotenay/C. Ain 2 – Viry 1 – Samedi 27 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Crotenay/C. Ain 2

Amende : 30 € à Crotenay/C. Ain.



Dossier n° 21912152

Coupe Départ/C. Agricole U15 Féminines – ¼ de Finale : Arcade Foot 1 – Lons RC 1 – Samedi 27 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Lons RC 1

Amende : 30 € à Lons RC.

Dossier n° 21911286

Critérium U18 Féminines : Dijon USC 1 – Mellecey/Mercurey 1 – Samedi 27 avril 2024

✓ Forfait de l'équipe de Dijon USC

Amende : 30 € à Dijon USC.

Dossier n° 21939146

Départemental 4 – Poule B : Grandvaux 2 – Choisey 2 – Mercredi 1^{er} mai 2024

✓ Forfait de l'équipe de Choisey 2

Amende : 55 € à Choisey.

Dossier n° 21987375

U11 – Poule G : Angillon/Champagnole 1 – Septmoncel/St Claude 1 – Samedi 4 mai 2024

✓ Forfait de l'équipe de Septmoncel/St Claude 1

Amende : 30 € à Septmoncel/St Claude.

Dossier n° 21987387

U11 – Poule I : Dole/Crissey 2 – Bresse Jura 4 – Samedi 4 mai 2024

✓ Forfait de l'équipe de Bresse Jura 4

Amende : 30 € à Bresse Jura.

Dossier n° 21987352

Critérium U12 Féminines : Triangle Or 1 – Jura Sud 1 – Samedi 4 mai 2024

✓ Forfait de l'équipe de Jura Sud 1

Amende : 30 € à Jura Sud.

Dossier n° 21987389

U13 Départemental 3 – Poule C : Trois Monts – Angillon 1 – Samedi 4 mai 2024

✓ Forfait de l'équipe de Angillon 1

Amende : 30 € à Angillon.

Dossier n° 21987396

Départemental 3 – Poule B : Sirod 2 – Brenne Orain 2 – Samedi 4 mai 2024

✓ Forfait de l'équipe de Brenne Orain 2

Amende : 55 € à Brenne Orain.

Dossier n° 21964317

Départemental 5 – Poule B : Mouchard/Arc 2 – Crotenay/C. Ain 3 – Samedi 4 mai 2024

✓ Forfait de l'équipe de Crotenay/C. Ain 3

Amende : 55 € à Crotenay/C. Ain.



Dossier n° 21986836

U18 Départemental 1 : Jura Nord 1 – Mont S/Vaudrey 1 – Samedi 11 mai 2024

✓ Forfait de l'équipe de Mont S/Vaudrey 1

Amende : 35 € à Mont S/Vaudrey ;

Dossier n° 28114877

Coupe Départ/C. Agricole Féminines Seniors à 11 – ¼ de Finale : Septmoncel/Haut Jura 1 – Arcade 1 – Samedi 11 mai 2024

✓ Forfait de l'équipe d'Arcade 1

✓ Septmoncel/Haut Jura 1 est qualifiée pour le tour suivant.

✓ Les frais de déplacement de l'arbitre sont à la charge d'Arcade.

Amende : 55 € à Arcade.

Dossier n° 21985104

Départemental 5 – Poule A : Macornay 3 – Molay 2 – Dimanche 12 mai 2024

✓ Forfait de l'équipe de Molay 2 (3^{ème} forfait)

Amende : 55 € à Molay.

2. FORFAITS GENERAUX

Dossier n° 21909672

U13 Départemental 3 – Poule A – Jura sud 4 – Champagnole 3 – Samedi 20 avril 2024

✓ Forfait général de l'équipe de Champagnole 3 suite à 3 forfaits simples

Amende : 35 € à Champagnole.

Dossier n° 21986631

U18 Départemental 2 – Poule B : Vaux 1 à 8 -Bresse Jura 1 – Samedi 6 avril 2024

✓ Forfait général de l'équipe de Vaux 1 à 8 suite à 3 forfaits simples

Amende : 35 € à Vaux.

Dossier n° 21859986

Départemental 4 – Poule B : Lons ASPTT 2 – Poligny Grimont 3 – samedi 14 avril 2024

✓ Forfait général de l'équipe de Lons ASPTT 2

Amende : 90 € à Lons ASPTT.

Dossier n° 21985107

Départemental 5 – Poule A : Macornay 3 – Molay 2 – Dimanche 12 mai 2024

✓ Forfait général de l'équipe de Molay 2 (3^{ème} forfait)

Amende : 180 € à Molay (**forfait général dans les 3 dernières journées**).



Dossier n° 21985099

Départemental 4 – Poule A : Ravilloles 1 – Pleure 2 – Dimanche 12 mai 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Pleure 2
- ✓ **Suite au forfait de l'équipe de Pleure 2 à Ravilloles, l'équipe de Pleure 2 est déclarée forfait général. (art 10-1 règlement autour de la rencontre)**
- ✓ **La commission demande au secrétariat de débiter le compte de Pleure de 180€ (forfait général dans les 3 dernières journées)**

Dossier n° 21987382

Départemental 4 – Poule C : Plateau 1 – Mont Noir 2 – Samedi 11 mai 2024

- ✓ Forfait de l'équipe de Mont Noir 2, l'équipe de Mont Noir 2 est déclarée forfait général. (art 10-1 règlement autour de la rencontre)
- ✓ **La commission demande au secrétariat de débiter le compte de Mont Noir de 180€ (forfait général dans les 3 dernières journées)**

Dossier n° 21985087

Départemental 4 – Poule C : Aiglepierre 2 – Archelange 2 – Dimanche 12 mai 2024

- ✓ Forfait de l'équipe d'Aiglepierre 2, l'équipe de Aiglepierre 2 est déclarée forfait général. (art 10-1 règlement autour de la rencontre)
- ✓ **La commission demande au secrétariat de débiter le compte de Aiglepierre de 180€ (forfait général dans les 3 dernières journées)**

.*****

3. RESERVES NON CONFIRMÉES

Dossier n° 21940429

Départemental 4 – Poule C : Archelange 2 – Aiglepierre 2 – Mercredi 1^{er} mai 2024

- Réserve d'avant match déposée par le capitaine de l'équipe d'Aiglepierre 2 sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club d'Archelange pour le motif suivant : des joueurs du club d'Archelange sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

- **Réserve non confirmée.**

- ✓ La Commission demande au secrétariat de débiter le compte d'Aiglepierre de 30 € (non-confirmation de réserve)

4. RESERVES CONFIRMÉES

Dossier n° 21965191

U18 Départemental 1 : Haut Jura 1 – Arcade 1 – Samedi 4 mai 2024

- Réserve d'avant match déposée par le capitaine de l'équipe d'Arcade sur l'ensemble de l'équipe, pour nombre de joueurs mutés hors période supérieur à autorisé.

- **Réserve confirmée par mail le 5 mai 2024.**

Après examen des pièces figurant au dossier,



- ✓ Considérant que les joueurs TUTUCU Oguzhan, licence n° 2547378920 et OZER Alperen Mehmet, licence n°2546713707 possèdent tous les deux une licence « mutation hors période »,
 - ✓ La commission dit un des deux joueurs non qualifiés pour participer à la rencontre (droit à 1 seul joueur licencié mutation hors période)
 - Donne match perdu par pénalité à Haut Jura (- 1 point) / score 0-4
- et demande au Secrétariat de débiter le compte de Haut Jura de la somme de 35€ pour droit de confirmation de réserve et 35 € pour joueur non qualifié.

Dossier n° 21985049

Départemental 2 – Poule A : Grandvaux 1 – Jura Lacs 3 – Mercredi 8 mai 2024

- Réserves d'avant match déposées par le capitaine de l'équipe de Grandvaux sur la qualification et participation au match des joueurs de Jura Lacs pour les motifs suivants :
 - participation au cours des 5 rencontres de plus de 3 joueurs ayant effectivement joué tout ou partie de plus de 10 rencontres de championnat en équipe supérieure.
 - ces joueurs qui ont participé lors de la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure de leur club ne peuvent être incorporés aux équipes inférieures et participer à la présente rencontre. L'équipe ne jouant pas ce jour-ci ou dans les 24 h.
- **Réserve confirmée** par mail le 9 mai 2024.

Après examen des pièces figurant au dossier,

- ✓ Considérant que tous les joueurs de Jura Lacs étaient qualifiés pour participer à la rencontre.
- ✓ La Commission dit les réserves recevables sur la forme mais non fondées,

et demande au secrétariat de débiter le compte de Grandvaux de la somme de 35 € pour droit de confirmation de réserve

5. RECLAMATIONS D'APRES MATCH

Dossier n° 21986688

Départemental 2 – Poule B : Lons RC 3 – Champagnole 3 – Dimanche 14 avril 2024

- Le FC Champagnole demande évocation concernant tous les joueurs du RC Lons 3 cités ci-dessous, qui ont participé à la rencontre de D2, poule A, Lons 3 / Champagnole 3 jouée dimanche 14 avril à 15 h. Ces joueurs inscrits sur la feuille de match sont susceptibles de ne pas être qualifiés au moment de la rencontre : KEITA Moussa (9603945155) - INOUSSA Abdou Rahamane (2547178323) - INOUSSA Kaloiydine (2547181409) BOMELET OMOKOMY Aaron (9602859097) - JAILLET Antoine (1311341916) - BAILLY Baptiste (2543705962) BOMELET OMOKOMY Joshua (2548524225) - MAMBUENE Murphy (2547132479) - TOURE Moussa (9602867873) - DIANE Mamadi (9604623518) - KOULIBALY Cheick Amadou (9602628271) - GUEU Prince (9604126649)

Après examen des pièces figurant au dossier,

- ✓ Considérant que tous les joueurs de RC Lons étaient qualifiés pour participer à la rencontre,
- ✓ La Commission dit la réclamation non fondée et confirme le résultat.



et demande au secrétariat de débiter le compte de Champagnole de la somme de 35 € pour droit de confirmation de réserve.

7. DIVERS

Dossier n° 21700413

Coupe Sport2000/CMDP – 8èmes de Finale : Choisey 1 – Mont S/Vaudrey 3 – Dimanche 7 avril 2024

- Observations de l'arbitre sur le déroulement de la rencontre.

Après examen des pièces figurant au dossier,

La Commission, demande au secrétariat de débiter le compte de Choisey de 50 € pour défaut d'organisation de la rencontre (terrain non tracé, herbe haute, obligation d'inverser la rencontre).

Mme Sylvie SCHOUWEY n'a pas participé à la décision

8. CONTROLE DES SUSPENDUS

Dossier n° 21987048

Départemental 5 – Poule A : Molay 2 – Macornay 3 – Dimanche 7 avril 2024

- Contrôle des joueurs et dirigeants suspendus par le secrétariat du District.

Après examen des pièces figurant au dossier,

✓ Considérant que le joueur de Molay, sanctionné par la Commission de Discipline de 7 matchs fermes à compter du 1^{er} octobre 2023, a participé à la rencontre en tant que dirigeant en n'ayant pas purgé sa sanction en équipe Seniors B.

✓ Considérant l'absence de réserve d'avant match du club de Macornay sur la participation en tant que dirigeant d'un joueur suspendu,

La Commission

✓ Dit le joueur de Molay 2, non qualifié pour participer au match

✓ Inflige à Molay l'amende réglementaire de 80 € pour participation d'un dirigeant suspendu.

Le secrétariat adressera la notification de la décision au club de Molay par mail recommandé.

Dossier n° 21987036

U15 Départemental 1 : Crotenay/C. Ain 1 – Jura Sud 2 – Samedi 13 avril 2024

- Contrôle des joueurs et dirigeants suspendus par le secrétariat du District.

Après examen des pièces figurant au dossier,

✓ Considérant que le joueur de Jura Sud, sanctionné par la Commission des Règlements de 1 match ferme à compter du 8 avril 2024, a participé à la rencontre en tant que joueur en n'ayant pas purgé sa sanction en équipe U15 D1 ;

La Commission

✓ Dit le joueur non qualifié pour participer au match.

✓ Inflige à Jura Sud l'amende réglementaire de 80 € pour participation d'un joueur suspendu.

✓ Match perdu par pénalité, moins 1 point à Jura Sud

✓ Inflige au joueur de Jura Sud, un match de suspension ferme à purger à compter du lundi 27 mai 2024.

Le secrétariat adressera la notification de la décision au club de Jura Sud par mail recommandé.



Dossier n° 21988932

U18 Départemental 1 : Arcade Foot 1 – Septmoncel 1 – Mercredi 1^{er} mai 2024

- Contrôle des joueurs et dirigeants suspendus par le secrétariat du District.

Après examen des pièces figurant au dossier,

- ✓ Considérant que le joueur de Septmoncel sanctionné par la Commission de Discipline de 6 matchs fermes à compter du 28 janvier 2024, a participé à la rencontre en tant que joueur en n'ayant pas purgé sa sanction en équipe U18 D1 ;

La Commission

- ✓ Dit le joueur de Septmoncel, non qualifié pour participer au match.
- ✓ Inflige à Septmoncel l'amende réglementaire de 80 € pour participation d'un joueur suspendu.
- ✓ Match perdu par pénalité, moins 1 point à Septmoncel.
- ✓ Inflige au joueur de Septmoncel, un match de suspension ferme à purger à compter du lundi 27 mai 2024.

Le secrétariat adressera la notification de la décision au club de Septmoncel par mail recommandé.

Dossier n° 21999031

Départemental 1 : Mont-sous-Vaudrey VA 2 – Jura Nord Foot 1 – Dimanche 12 mai 2024

- Contrôle des joueurs et dirigeants suspendus par le secrétariat du District.

Après examen des pièces figurant au dossier,

- ✓ Considérant que le joueur de Mont-sous-Vaudrey VA sanctionné par la Commission de Discipline de 3 matchs fermes à compter du 15 avril 2024, a participé à la rencontre en tant que joueur en n'ayant pas purgé sa sanction en équipe Seniors D1 ;

La Commission

- ✓ Dit le joueur non qualifié pour participer au match.
- ✓ Inflige à Mont-sous-Vaudrey VA l'amende réglementaire de 80 € pour participation d'un joueur suspendu.
- ✓ Match perdu par pénalité, moins 1 point à Mont-sous-Vaudrey VA
- ✓ Inflige au joueur un match de suspension ferme à purger à compter du lundi 27 mai 2024.

Le secrétariat adressera la notification de la décision au club de Mont-sous-Vaudrey VA par mail recommandé.

Mme Sylvie SCHOUWEY n'a pas participé à la décision

9. F.M.I

La Commission enregistre les dossiers suivants :

Dossier n° 21987085

U13 Départemental 1 : Jura Sud 2 – Lons RC 2 – samedi 30 mars 2024

- ✓ Absence de tablette
Amende : 16 € au club de Jura Sud.

Dossier n° 21987112

U13 Départemental 2 – Poule A : Champagnole 2 – GJ Cœur Jura 2 – Samedi 30 mars 2024

- ✓ Absence de tablette.
Amende : 16 € au club de Champagnole.

Dossier n° 21987113

U13 Départemental 2 – Poule A : Champagnole 2 – GJ Cœur Jura 2 – Samedi 30 mars 2024



- ✓ Absence de préparation de la tablette.
Amende : 16 € au club de GJ Cœur Jura.

Dossier n° 21987115

Critérium U15 Féminines – Poule : Triangle Or/B. Orain 1 – La Joux 1 – Samedi 30 mars 2024

- ✓ Absence de tablette.
Amende : 16 € au club de Triangle Or.

Dossier n° 21987113

Critérium U15 Féminines – Poule B : Triangle Or/B. Orain 1 – La Joux 1 – Samedi 30 mars 2024

- ✓ Absence de préparation de la tablette.
Amende : 16 € au club de La Joux.

Dossier n° 21987135

Départemental 2 Féminines à 8 – Poule B : Rochefort 1 – Poligny/Grimont 1 – Dimanche 7 avril 2024

- ✓ Absence de préparation de la tablette.
Amende : 16 € au club de Rochefort.

Dossier n° 21987143

U13 Départemental 3 – Poule B : Jura Stad 2 – Pleure/Mt S/Vaudrey 1 – Samedi 13 avril 2024

- ✓ Absence de préparation de la tablette.
Amende : 16 € au club de Pleure.

Dossier n° 21987273

Départemental 4 – Poule C : Archelange 2 – Plateau 39 1 – Dimanche 21 avril 2024

- ✓ Absence de préparation de la tablette.
Amende : 16 € au club d'Archelange.

Dossier n° 21987275

Départemental 4 – Poule C : Archelange 2 – Plateau 39 1 – Dimanche 21 avril 2024

- ✓ Absence de préparation de la tablette.
Amende : 16 € au club de Plateau 39.

Dossier n° 21987066

U13 Départemental 2 – Poule A – Samedi 27 avril 2024

- ✓ Absence de préparation de la tablette.
Amende : 16 € au club de Courlaoux.

Les décisions de la Commission des Règlements sont susceptibles d'appel auprès de la Commission d'Appel du District, dans les formes et conditions prévues aux articles 188 à 190 des R.G. de la F.F.F. Dans le cas de litige portant sur un match de Coupe, le délai est ramené à 48 heures.

Sylvie SCHOUWEY
Secrétaire de séance

MONIOTTE Michel
Président